



Montreux, le 11 novembre 2016

Budget communal 2017 stable

Elaboré dans un contexte général optimiste mais prudent, le budget 2017 de la commune de Montreux prévoit un déficit léger, proche de celui de l'an dernier, confirmant la bonne maîtrise des coûts de fonctionnement, malgré des charges nouvelles. Avec un peu plus de CHF 3.3 millions, la marge d'autofinancement reste confortable.

Sur une enveloppe globale d'un peu plus de CHF 144 millions, le budget 2017 de la Commune présente une perte de CHF 2.5 millions (2'485'883), soit CHF 150'000 de plus qu'en 2016. La marge d'autofinancement de 3.3 millions est proche de 2016 (3'330'467 en 2017, contre 3'873'593 mio en 2016). La Municipalité s'en réjouit, d'autant plus que le programme de législature en cours et à venir implique des charges nouvelles, notamment liées au développement des structures de la petite enfance, à l'amélioration des transports publics et des parkings et à l'extension des infrastructures scolaires.

Le total des charges 2017 est budgété à CHF 144.5 millions (144'564'495 pour 2017, contre 140'649'309 en 2016). Plusieurs facteurs expliquent cette hausse de 2.8%: d'une part les grands projets entrepris ces dernières années génèrent des charges supplémentaires en termes de transports publics, de frais d'entretien et d'amortissement, à l'exemple du complexe sportif de la Saussaz, de la Maison de Quartier Jaman 8 et du parking Donner. D'autre part, la réorganisation nécessaire de certains services avec pérennisation de postes d'auxiliaires (RH – Finances – Familles et jeunesse) sont également des facteurs de hausse. Enfin, la participation de la Commune à des charges de collectivités publiques – police, transports, santé publique, enseignement et cultes, entre autres - augmente de plus de CHF 3 millions ou 7.5%, la hausse étant liée dans la plupart des cas à celle du nombre d'habitants.

Au chapitre des recettes, la Commune s'attend à percevoir CHF 142 millions (142'078'612 contre 138'312'154 au budget 2016), soit une augmentation de 2.7% par rapport à 2016. La variation positive résulte en partie de la hausse des impôts perçus sur les personnes physiques estimée prudemment à 1%, ainsi que de la progression de l'impôt foncier. Parallèlement, les mécanismes de la péréquation et du calcul de la facture sociale participent à hauteur de CHF 1.1 million à l'embellie des recettes, tout comme l'augmentation de la participation de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants et les recettes de stationnement. La part communale de l'impôt cantonal sur les gains immobiliers repart également à la hausse.

L'enveloppe globale des aides et subventions s'élève à près de CHF 20.9 millions (20'880'858 en 2017, contre 20'258'872 au budget 2016). L'augmentation de 3.1% par rapport au budget 2016 est due à la subvention au REME (Réseau Enfance Montreux & Environs) pour la création prochaine de places d'accueil supplémentaires pour les bébés et les trotteurs à la Pouponnière et à la Coccinelle.

La progression des investissements ces dernières années reflète les efforts importants entrepris pour améliorer les infrastructures communales. Les dépenses d'investissement prévues en 2017 dépassent CHF 35 millions (35'316'200.00), dont environ CHF 5,5 millions pour finaliser le programme en cours. D'autres projets conséquents seront soumis à l'approbation du Conseil communal en 2017, comme la mise en conformité du Centre de congrès ou les investissements pour les écoles et le sport.

En conclusion, la Municipalité poursuivra sa politique d'investissement visant à améliorer les infrastructures communales. Favorisée par les coûts exceptionnellement bas du loyer de l'argent et par les solides réserves accumulées au cours des belles années, cette politique répond à un besoin. Le programme d'investissements des cinq prochaines années entraînera une hausse importante de la dette qui reste toutefois raisonnable en comparaison intercommunale. Vigilance et rigueur demeurent donc d'actualité, l'objectif étant d'atteindre un résultat proche de l'équilibre.

La Municipalité